

# **Commission permanente du Conseil général du 8 janvier 2009**

Pascal Popelin a rapporté cinq délibérations lors de cette réunion de la Commission permanente

## **Avenant aux conventions entre le Département et les associations d'aide à domicile intervenant au titre de l'aide sociale à l'enfance et de la protection maternelle et infantile**

Pascal Popelin a proposé un avenant technique aux conventions qui lient le Conseil général aux associations « Familles et cité », « Aide familiale à domicile », « Aide aux mères de famille à domicile » et « Nord-Est parisien pour l'aide aux mères et aux familles à domicile » qui interviennent pour l'aide à l'organisation de la vie quotidienne et pour la mise en œuvre de mesures éducatives.

## **Subventions de fonctionnement aux foyers de jeunes travailleurs du département**

Pascal Popelin a proposé des subventions départementales de fonctionnement au titre de l'année 2008 d'un montant total de 359 322€ aux 7 foyers de jeunes travailleurs du département. Il a en outre proposé les prix de pension à appliquer aux jeunes majeurs qui y résident sur décision de l'aide sociale à l'enfance.

## **Convention entre le Département et le centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger relative à la lutte contre la tuberculose et à la vaccination des détenus de la maison d'arrêt de Villepinte**

Pascal Popelin a proposé le renouvellement de la convention entre le Conseil général et le centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger qui permet la mise en œuvre de la vaccination et du dépistage de la tuberculose auprès des détenus de la maison d'arrêt de Villepinte.

## **Subvention de fonctionnement à l'association « Hors la rue »**

Pascal Popelin a proposé une subvention départementale de fonctionnement au titre de l'année 2008 d'un montant total de 51 800€ à l'association « Hors la rue » qui met en œuvre un dispositif de repérage, d'évaluation et d'accompagnement des mineurs isolés en provenance de la Roumanie.

## **Subventions d'investissement et subvention de fonctionnement pour des établissements municipaux de multi accueil collectif à Gagny**

Dans le cadre du plan départemental de relance pour la création de places d'accueil destinées à la petite enfance qu'il a fait adopter le 5 juin 2008, Pascal Popelin a proposé l'attribution des financements départementaux suivants à la commune de Gagny : 11 684,40€ pour la création d'un multi accueil collectif de 12 places et 3 945,99€ pour la rénovation et la transformation en multi accueil collectif d'une structure de 60 places. Une subvention de fonctionnement de 10€ par jour et par place effectivement occupée sera en outre allouée à la commune pour ces deux équipements.

Un autre rapport examiné au cours de cette réunion concernait le canton de Livry-Gargan

## **Attribution d'un acompte au Centre communal d'action sociale de Livry-Gargan pour la mise en œuvre en 2009 de l'Allocation personnalisée d'autonomie**

Le Centre communal d'action sociale de la ville de Livry-Gargan recevra un acompte de 120 170€ à titre d'avance sur les dépenses engagées pour les aides ménagères financées par l'Allocation personnalisée d'autonomie.